

SSH (Sensibiliser au handicap)

Afin de formaliser une nouvelle demande de financement il faut :

- Aller dans l'onglet « mes demandes de financement »
- Cliquer sur Nouvelle demande de financement
- Cliquer sur la loupe, puis dans la nouvelle fenêtre qui apparaît, sélectionner l'établissement où aura lieu la sensibilisation
- Indiquer l'effectif en ETP
- Sélectionner l'Axe d'intervention STRUCTURER, puis le Champ d'intervention SSH - Sensibilisation et passer à l'étape suivante
- Renseigner avec précision les rubriques Objet de la demande, le cadre de la démarche, le public ciblé, la date de l'action et le thème abordé, outils ou supports utilisés : ces informations permettent à l'équipe technique de mieux argumenter les dossiers pour le comité de gestion des interventions.
- Saisir ensuite **une ligne** pour **chaque type de coût lié à l'action**, les prix indiqués doivent être en TTC
 - Sélectionner « Précision Domaine d'intervention ». Exemple : prestation SSH.
 - Puis préciser l'objet de la demande.
- Ajouter ensuite les pièces justificatives demandées, n'hésitez pas à joindre toutes autres pièces qui vous semblent utiles pour l'instruction de votre demande d'intervention.
 - Une fois que la pièce est jointe, l'état passe de "A joindre" à "Joint"
- Valider les conditions générales et autres informations, puis cliquer sur "envoyer le dossier" afin de transmettre votre demande d'intervention à l'équipe d'OETH pour traitement.
- Les pièces justificatives à fournir :
 - Argumentaire détaillé du projet de l'établissement
 - La période d'exécution du projet.
 - Le devis du prestataire